

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 octobre 2016

**1<sup>ère</sup> Commission**

**N° CP-2016-9-1-1**

**Service instructeur**

Direction des Finances

**Service consulté**

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
DOMIAL ESH  
ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS A THANN**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à DOMIAL ESH à hauteur de 100 % pour deux prêts d'un montant total de 1 093 940 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition en VEFA de 15 logements situés Route Saint Jacques à THANN.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de DOMIAL ESH, relative à une demande de garantie d'emprunt pour quatre prêts PLAI d'un montant total de 1 093 940 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition en VEFA de 15 logements collectifs situés Route Saint Jacques à Thann.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de subvention sur fonds propres par délibération en date du 22 avril 2016, en complément des crédits délégués de l'Etat pour financer la production de logements locatifs sociaux dans le cadre de la délégation des aides à la pierre (dossier antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 1 836 603 € est prévu selon le tableau ci après :

Subvention Conseil départemental du Haut-Rhin – aides déléguées	97 500,00 €
Subvention Conseil Général du Haut-Rhin – fonds propres	60 000,00 €
Subvention Conseil Régional	30 162,90 €
Emprunt CDC PLAI	681 027,00 €
Emprunt CDC PLAI foncier	412 913,00 €
Emprunt action logement	180 000,00 €
Fonds propres	375 000,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 836 603,00 €</b>

Les caractéristiques des prêts à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	PLAI	PLAI Foncier
Identifiant de la ligne du prêt	5151293	5151295
Montant du prêt	681 027€	412 913 €
Commission d'instruction	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle
Taux de la période	0.55 %	0.55 %
TEG de la ligne du prêt	0.55 %	0.55 %
Phase d'amortissement		
Durée du différé d'amortissement	24 mois	24 mois
Durée	40 ans	50 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	- 0.2 %	- 0.2 %
Taux d'intérêt <sup>1</sup>	0.55 %	0.55 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	DL	DL
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'une opération entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN